

CANADA

C O U R S U P É R I E U R E

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N^o: 500-06-000904-181

MARC BOUDREAU

Requérant

c./

PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA
PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
LES SŒURS DE LA PROVIDENCE
LES SŒURS DE MISÉRICORDE DE MONTRÉAL
LES SŒURS GRISSES DE MONTRÉAL
LES PETITES FRANCISCAINES DE MARIE
LES SŒURS DU BON-PASTEUR DE QUÉBEC
CONGRÉGATION DES SŒURS DE NOTRE-DAME
AUXILIATRICE
CLERCS DE SAINT-VIATEUR DU CANADA
SŒURS DE LA CHARITÉ DU QUÉBEC
LES SŒURS DOMINICAINES DE LA TRINITÉ

Intimés

13
w

RÉPONSE
(Articles 145(2) et 147 C.p.c.)

À L'ENCONTRE DE LA DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE DE LA PARTIE DEMANDERESSE, LA DÉFENDERESSE LES SŒURS DOMINICAINES DE LA TRINITÉ ENTEND :

- convenir d'un règlement;
- contester et établir le protocole de l'instance avec les autres parties;
- proposer une médiation;
- proposer une conférence de règlement à l'amiable.

La défenderesse est représentée par les avocats dont les coordonnées apparaissent ci-après :

M^e Luc Lachance
ASTELL LACHANCE DU SABLON DE SUA, avocats
408, rue McGill
Montréal (Québec)
H2Y 2G1
Téléphone : 514-848-9676 p. 250 Télécopieur : 514-879-9091
Courriel : llachance@aldd.ca

MONTRÉAL, le 6 avril 2018

Astell Lachance Du Sablon De Sua

ASTELL LACHANCE DU SABLON DE SUA

Procureurs de la défenderesse Les Sœurs
Dominicaines de la Trinité

No : 500-06-000904-181

COUR SUPÉRIEURE
DISTRICT DE MONTRÉAL

MARC BOUDREAU

Requérant

c.

PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA ET ALS

Intimés

RÉPONSE
LES SŒURS DOMINICAINES DE LA TRINITÉ

ORIGINAL

NATURE :	MONTANT :
RECOURS COLLECTIF	875 000,00\$
M ^e LUC LACHANCE	
N/D : 2731-18	BS-2083

57 23 01 000 000 11
ALMOTD
DISTRIC DE MONTRÉAL

Astell
Lachance
Du Sablon
De Sua
AVOCATS • BARRISTERS & SOLICITORS

408, rue McGill
Montréal (Québec) H2Y 2G1
Téléphone : 514 848-9676
514-879-9201
Télécopieur : 514 879-9091
llachance@aldd.ca

Pour notification des procédures : notification@aldd.ca